Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 3

Artikel: La situation des Hollandaises évolue lentement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273054

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



NOUVELLES DU JURA TRAVAIL REPRENDRE

Le groupe de femmes « La Table ronde » s'est penché sur un thème dont on parle actuellement dans le secteur de la vie professionnelle : le

secteur de la vie professionneile: le recyclage.

Après avoir interrogé des dizaines de ménagères, nous nous retrouvons à seize pour faire le point: âgées de 22 à 45 ans, anciennes employées de bureau, bachelières, institutrices, maitresses ménagères, vendeuses, commerçantes, sans diplôme, toutes désireuses de «faire quelque chose dès que ce sera possible».

POURQUOI CE DÉSIR?

POURQUOI CE DÉSIR?
Elles sont Jucides les femmes de 1972 I Assumer un emploi extra-ménager ne signifie pas une fuite délibérée ou un abandon du foyer. Mais nos interlocutrices sont conscientes qu'un temps ne sera plus rempli par les seules tâches domestiques.
Pour les unes, le désir de travailler à l'extérieur du toyer s'explique par le refus de l'inactivité, le besoin de se dépenser, de se rendre utile, la réalisation d'un projet longuement mûr, la dissipation du sentiment voisin du complexe « de celle qui ne fait rien ». Pour d'autres, le besoin de travailler

Pour d'autres, le besoin de travailler répond au besoin d'indépendance matérielle qui n'est pas souvent le lot de la femme mariée.

de la temme mariee.
Une raison encore: la possibilité
d'être seule un jour, veuve ou divor-cée, oblige les femmes à réfléchir à
l'organisation de leur éventuelle vie à

COMMENT FAIRE?

De prime abord, nous envions nos sœurs des grandes villes qui ont à leur disposition une gamme de possi-bilités inexistantes dans le Jura, cours

organisés et multiples emplois offerts. Selon renseignements pris à bonne source, les cours de recyclage mis sur pied à Lausanne et à Genève ont repied à Lausanne et à Geneve ont re-cueilli un grand nombre de candidates dont un fort pourcentage a abandonné assez rapidement ses études. Plus près de nous, à Bienne, le cours prévu n'a connu la faveur que de rares ins-criptions

POUR LA FORMATION CIVIQUE DES FEMMES

ro, nos lecteurs ont, nous l'espérons, apprécié le sé-rieux et l'objectivité avec les-quels M. Georges Perrin, quels M. Georges Perrin, ancien rédacteur accrédité auprès des Chambres fédérales, a traité de la politique du logement, objet de la votation fédérale du 5 mars. Cet article a paru également en allemand dans le «Schweiter France Blatt i journel. zer Frauen Blatt », journal suisse alémanique proche de l'Alliance de sociétés fé-

Dorénavant, le « Schweizer Frauen Blatt» et « Femmes Suisses » pourront, grâce à l'appui de la Fondation pour la formation civique des femmes faire appel à des journalistes spécialisés dans les nalistes spécialises dans les questions fédérales pour pré-senter objectivement, avec arguments pour et contre, les sujets faisant l'objet des votations fédérales.

Nous remercions la Fondation pour la formation civi-que des femmes de son geste et profitons de rappeler que cette fondation a pu être créée grâce aux bénéfices réalisés par la fameuse SAFFA 58, exposition nationale des femmes suisses qui eut lieu à Zurich en 1958.

Ne nous leurrons pas, il est plus difficile qu'on ne le pense généralement de se remettre à l'étude à 30 so 40 ans! On se heurte aux mauvais tours d'une mémoire défaillante, à un manque de capacité d'assimilation. Un entraînement cérébral et physique non exercé demande un temps relativement long pour se préparer à reprendre une profession.

DÉCEPTIONS

DÉCEPTIONS

L'employée de bureau qui se présentera à son nouvel employeur doit s'attendre à ce qu'on lui confie des travaux de copie ou de facturation pendant un à deux ans.

Les laborantines, les infirmières auront beaucoup de difficultés à se réadapter après une interruption de travail de dix ans, voir de cinq ans.

Les vendeuses trouveront plus facilement satisfaction.

Les vendeuses trouveront plus faci-lement satisfaction.

Dans la coiffure, une interruption de travail d'un ou deux ans est déjà un handicap (changement de coupes, de produits, etc.). Il en va de même pour les couturières et les métiers de la mode.

FORMATION PERMANENTE

L'expérience prouve que la femme e 40 ans accepte difficilement de de 40 ans accepte unincilentent de recommencer à zéro. La solution, di-sons celle qui nous paraît être la meilleure actuellement, réside dans la formation permanente, ou si l'on préfère, mettre en pratique ce qu'on a appris, le plus souvent possible, par-tout où cela est possible, tout en se tenant au courant de tout ce qui se passe. C'est indispensable. On ne saurait trop conseiller de suivre les cours de langues organisés par l'Université populaire, les conférences, en un mot, la vie culturelle des localités jurasvie culturelle des localités juras

N'attendons pas d'avoir 40 ans pour N'attendons pas d'avoir 40 ans pour y songer l L'interlocutrice qui sténo-graphie mentalement le prêche du dimanche à l'église, et sur papier à la maison, les conférences diffusées à la Radio s'occupe de sa formation permanente! Une autre, secrétaire de direction, parlaite polygiotte de langue maternelle française nous avoue ne lire que des ouvrages allemands, des journaux anglais, des romans espa-gnols. Cette dernière, bien qu'occupant une place à plein temps, ne néglige en rien ses connaissances linguisti-

Dans la mesure du possible, qu'elles Dans la mesure du possible, qu'elles n'abandonnent pas complètement l'exercice de leur métier. Pour les enseignantes, il y a la possibilité de faire des remplacements. Pour d'autres, le travail à domicile. Ou, comme cela se pratique dans certains pays scandinaves ou en Grande-Bretagne, le deux fois mi-temps: une mère travaille le matin, confie ses enfants à une autre mère qui confie également les siens à la première lorsqu'à son tour elle va travailler.

Il y a d'autres solutions, il suffit d'y réfléchir, d'en parler autour de soi, d'agir.

d'agir.

TRAVALL RÉNÉVOLE

TRAVAIL BÉNÉVOLE

Plusieurs de nos interlocutrices se destinent à un travail bénévole. Nous ne doutons pas qu'elles seront les bienvenues dans les hôpitaux, auprès des handicapés, des personnes âgées. L'hôpital de Delémont organise des cours destinés aux personnes qui désirent se rendre utiles auprès des malades. Ces cours sont gratuits et point n'est besoin d'avoir préalablement une profession médicale ou paramédicale. médicale

Enfin, d'autres envisagent de s'adon Enfin, d'autres envisagent de s'adonner à une activité artisanale ou artistique chez elles. Et pourquoi pas en
groupe? Céramique, peinture sur porcelaine, tapisserie, etc. Pour elles
aussi, des cours peu coûteux son
donnés à l'Université populaire.
En conclusion, notons que la demande d'emploi est importante dans le
Jura et que nous n'avons pas rencontré une seule femme n'ayant pas trouvé de travail.

vé de travail.

Nous ne sommes pas plus mal loties rous ne sommes pas plus mar lottes ici qu'ailleurs (d'une manière géné-rale) il s'agit avant tout d'être lucides, actives, soucieuses d'arriver au but actives, soucieuses d'arriver au but qu'on s'est fixé sans trop compter sur l'ancien diplôme... dévalué au taux de notre passivité!

Emilie Gourd

(Suite de la page 1)

La lutte entreprise par Emilie, avec un courage, une clairvoyance, une générosité remarquables a heureusement commencé à porter ses fruits durant son vivant. Mais, des buts qu'elle s'était fixés, quelques-uns sont encore à atteindre.

RÉSULTATS OBTENUS..

Du temps d'Emilie Gourd : l'entrée des femmes dans les tribunaux de

prud'hommes le pastorat féminin avocates inscrites au barreau

juges assesseurs aux tribunaux de l'enfance introduction de la police féminine votations pour l'introduction du suffrage féminin (1921, 1940 qui se sont soldées par des échecs)

Depuis sa mort, mais pour les equels elle a déjà lutté :
femmes dans les jurys (1952)
femmes juges
possibilité pour la femme mariée de garder la nationalité suisse
droits politiques sans restrictions (sauf dans quelques communes de Suisse orientale) 7 février 1971, soit 25 ans après la mort
d'Emilie Gourd

... ET A OBTENIR

Nous devons encore travailler pour obtenir :

Responsabilités égales, droits égaux salaires égal, travail égal (Convention internationale nº 100) droit de cité cantonal de la femme mariée (pourquoi avoir à le demander ?) puissance paternelle Droit au travail de la femme mariée

Cette liste n'est nullement exhaustive...

Bravo Mesdames Blunschy et Sahlfed!

Lors de la séance du 29 février, Conseil national a approuvé ux amendements importants pour les femmes fonctionnaires

Le premier, présenté par Mme Blunschy-Steiner (PDC, Schwyz), visait à modifier les dispositions concernant l'allocation de mariage, de telle sorte que les fonctionnai-res des deux sexes la reçoivent et non seulement ceux du sexe masculin (projet du Conseil fédéral). La proposition a été approuvée par 75 voix contre 51.

par 75 voix contre 51.
Signalons que certains auraient désiré que toutes les inégalités, dont sont victimes les femmes fonctionnaires, fassent l'objet d'une revision d'ensemble. La ma-

jorité a décidé que puisque l'occasion de faire disparaître une iné-galité, il fallait saisir l'occasion, ce qui n'empêchera pas de continuer dans cette voie.

Mme Sahlfeld demandait que

soit introduit dans la loi un texte obligeant le fonctionnaire divorcé a verser au profit de ses enfants les allocations qu'il reçoit pour eux, en plus de la pension alimen-taire (s'il y a lieu). Par 75 voix con-tre 51, le Conseil national a ap-

prouvé cette suggestion.

Ces deux premières interventions prouvent que nos conseillères nationales sauront saisir toutes les occasions de défendre les inté-rêts féminins.

ACTION DE LA FONDATION

Dans notre dernier numéminines suisses.

La Rédaction.

FEMMES SOCIALISTES

ET MANUELS SCULAITE.

Les femmes socialistes, réunies à Muttenz sous la présidence de Mme Marie Boehlen, ont discuté des différentes études menées ces derniers temps sur les manuels scolaires.

Files ont regretté que ces livres in manuels de la

Elles ont regretté que ces livres donnent aux enfants une image de la société totalement différente de la réasociété totalement différente de la réa-lité et de la femme tout à fait dépas-sée. Elles ont demandé qu'on active la révision des livres scolaires. Con-naissant le premier livre de l'Ecole romande (voir « Femmes Suisses » du mois de février, première page), elles auraient déjà pu déplorer les « inno-vations » dont « bénéficieront » des générations d'élèves...

LA PEAU DE CHAGRIN

Les irréductibles au suffrage féminin sans restriction deviennent toujours moins nombreux... Durant les 5 et 6

mars:

URI a décidé l'égalité politique totale pour hommes et femmes.

Les GRISONS ont appouvé l'introduction du suffrage féminin sur les
plans cantonal et du district. Sur le
plan communal l'introduction demeure
facultative.

facultative.

KLOSTERS. Cette commune grisonne a accepté l'égalité politique des femmes, mais celle de KERNS (Obwald) l'a refusée.

Les mères sont beaucoup plus jeunes aujourd'hui : celles dont le dernier-né commence sa vie sco-

laire ont encore 40 ans de vie active devant elles. Petit à petit, les femmes néerlandaises recommencent à travailler et d'ici 1980, les entreprises pourront compter sur une force de travail de plus de 126 000 femmes de 25 à 40 ans. Beaucoup d'entre elles ont reçu une formation qui justifie un poste de cadre. L'homme néerlandais acceptera-t-il de travailler sous la direction d'une femme ?

En Hollande, aussi agréable que nous trouvions de limiter les acti-vités d'une femme à son foyer seulement, le fait que la plupart des femmes ne travaillent pas, crée une véritable disproportion entre la population active et la population inactive. Nous sommes alors forcés de faire appel aux travail-leurs étrangers et cette solution crée de nouveaux problèmes et a des conséquences politiques.

En effet, 26,3 femmes sur 100 âgées de 14 à 65 ans travaillent.

KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE GENÈVE - 4, Tour-de-l'Ile - Tél. 25 10 38 Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP
Préparation aux fonctions des SECRETAIRE DE DIRECTION
SECRETAIRE STENDOACTYLOGRAPHE
SECRETAIRE STENDOACTYLOGRAPHE
SECRETAIRE DE BANQUE

s: préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce et dactylo : préparation aux concours officiels de Suisse romande

Ce taux est le plus bas des pays de la C.E.E. En France, 46,6 fem-mes sur 100 travaillent, en Allema-gne 40,3, en Belgique 33,6 et en Italie 29,9 femmes sur 100.

La situation des Hollandaises évolue lentement

Environ 70 % des femmes actives néerlandaises sont employées dans le secteur des services. 5 travaillent dans l'agriculture, 25 dans l'industrie et ce, pour la plu-part, dans les branches « fémini-nes » comme la confection ou l'industrie électronique.

Après la seconde guerre mon-diale, la position des femmes hollandaises s'est améliorée. Jusqu'en 1957, les femmes mariées étaient considérées de la même façon que considérées de la même façon que les enfants ou les débiles mentaux. Aujourd'hui, la femme néerlandaise a le droit de disposer ellemème de ses biens et de ses gains et, même mariée, de signer seule des contrats de travail. Ce n'est plus l'homme seul qui est le chef de famille mais l'homme et la femme anemble. Les possibilitées femme ensemble. Les possibilités de formation sont égales pour gar-cons et filles et ces dernières sont acceptées dans toutes les écoles techniques

Toutefois bien des différences existent entre la théorie et la pra-

- des 15 ministres et des 11 secré-taires d'Etat, un seul est de sexe féminin :
- on compte 135 hommes contre 15 femmes à la Chambre des députés ;
- il y a 81 ambassadeurs mais une seule femme ambassadrice des Pays-Bas :
- la Cour suprême, on trouve 186 ges hommes contre 14 juges fem-

- le Ministère public est typiquement masculin, on n'y rencontre aucune femme ;
- il y a 2012 hommes avocats contre 212 femmes avocats et 858 hommes notaires pour 10 femmes notaires

(« Financial Economic Magazi-

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

Femmes Suisses

paraissant le troisième samedi

au mois Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés fémi-Alliance de sociétés fémi-suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable Huguette Nicod-Robert Le Crêt-des-Pierres 1092 Belmont

Administration Administration
Monique Lechner-Wiblé
19, av. Louis-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 46 52 00
C.C.P. 12 - 11791

Publicité

Annonces-suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement

1 an: Suisse Fr. 15.—
 étranger Fr. 17.—
 de soutien Fr. 20.—

Imprimerie Nationale, Genève